

4. Facilitation du commerce des services

Voici trois exemples de grandes initiatives qui ont été prises dans le contexte d'un vaste programme de travail : 1) l'acceptation, par toutes les économies membres (sauf deux), des lignes directrices de l'APEC sur le commerce des services internationaux de réseaux à valeur ajoutée d'ici 1998; 2) des efforts pour obtenir l'acceptation mutuelle des installations d'essais de rendement énergétique et des résultats de ces essais; et 3) l'établissement d'un répertoire des obstacles au tourisme, ainsi que l'élaboration d'un programme visant leur élimination.

5. Exécution des engagements pris à l'Uruguay Round

Le Canada a honoré les engagements qu'il a pris à l'issue des négociations d'Uruguay. L'APEC a tenu des colloques visant l'exécution prompte et fidèle des engagements pris dans des domaines comme les services, les règles, les marchés publics, la propriété intellectuelle, les règles d'origine, l'agriculture, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et les mesures antidumping. Ces colloques ont donné aux autres économies membres la possibilité de discuter de leurs problèmes de mise en oeuvre et de préciser le besoin d'une aide ciblée pour les régler.

Pour obtenir plus de renseignements sur les activités du Canada pour l'APEC 1997, communiquez avec la Direction de l'APEC du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : télécopieur [(613) 944-2732]; courrier électronique [cdaapec@istar.ca]; ou, internet [<http://www.dfait-maeci.gc.ca/~apec/francais/menu.html>].